

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

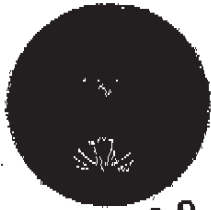
**SECRETARIAT GENERAL**

**REPUBLIQUE DU MALI**

*Un Peuple - Un But - Une Foi*

**Bamako, le 10 AVR. 2017**

*Le Ministre de l'Enseignement  
Supérieur et de la Recherche  
Scientifique*



N°2017/000257/MESRS-SG

**Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères, de la Coopération  
Internationale et de l'Intégration  
Africaine**

**- Kouloba -**

*Réf. Votre lettre n°01508/MAECIIA/DAJ-DREG-SDI du 08 mars 2017.*

Faisant suite à votre correspondance visée en référence et relative aux informations pertinentes sur les initiatives et les pratiques concernant les thèmes de discussion de la 8<sup>ème</sup> réunion intersession du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur la prévention, j'ai l'honneur de vous informer qu'en matière de lutte contre la corruption dans les écoles et les universités, les initiatives du département s'inscrivent en droite ligne de la politique de l'Etat dans ce domaine.

En effet, les Etats Généraux sur la corruption et la délinquance financière au Mali ont fait d'importantes recommandations relatives à la moralisation de la vie publique. Au niveau de l'Enseignement, on retient la mise en œuvre des mesures fortes de lutte contre la corruption :

- la bancarisation des bourses et trousseaux des étudiants, qui jadis étaient sources de corruption ;
- la mise en place d'un système d'information et de gestion au niveau des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) ;
- l'adoption d'outils de gestion (manuels de procédures administratives, financières et comptables) ;
- l'adoption et la mise en œuvre de règlements intérieurs dans les IES ;
- le renforcement des actions d'information et de communication dans les IES.
- l'opérationnalisation des organes de gouvernance des IES (les Assemblées de Facultés et d'Instituts, les Conseils Scientifiques et Pédagogiques, les Conseils d'Universités et les Conseils d'Administration des Grandes Ecoles.

Je vous remercie de votre franche collaboration.

P/Le ministre, P/Le  
Le Secrétaire Général  
Pr Drissa DIATE

Cité Administrative de Bamako - Bâtiment n° 5 - Rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> Etage - Tél. +223 20 01 30 11